

Sdo06

Comptabilité 2015

La gestion départementale

L'année 2015 est marquée par une nette augmentation du nombre des adhérents, puisque nous sommes passés de 146 à **186** adhérents!

Les recettes dégagées par ces adhésions permettent au syndicat 06 d'être toujours bénéficiaire.

En outre, cela augmente notre représentativité, et donc le poids de nos votes, à la région: nous pouvons maintenant nommer 9 administrateurs régionaux pour les trois années à venir (on compte un administrateur régional pour 20 adhérents).

En 2016, nous sommes actuellement déjà **139** adhérents,

Nous avons également, en région et dans le département, revu à la baisse (la précédente remontant à 2013) le montant des indemnités compensatrices de perte de revenus et sommes passés à :

Les montants des IC :

- Demi-journée : de 120 ou 210 € à : **160 €**
- Journée: de 330 à : **320 €**

Les réunions en commission paritaire, qui ont lieu deux fois par an, un matin de 9h30 à 12h30, sont indemnisées directement par la CPAM, au tarif global d'environ 78 € (frais de déplacement + IC).

COMPTABILITE DEPARTEMENTALE en euros, Résultat pour 2015

AU 31.12.2014 :

• SOLDE BANQUE:	+	55,20
Chèques établis en 2014 débités en 2015	aucun	
• SOLDE COMPTABLE :	+	55,20
• Ajouter à ceci le montant du livret bleu :		
	+	4 157,58
• Total des avoirs :	+	4 212,78

Recettes

RECETTES : + 60 641,13

Dont :

- Adhésions : + 28 971,59
- Abonnements (à restituer) : + 2 195,00
- Colloque de Nice : + 25 398,00
- Formations hébergées : + 2 795,00
- subventions : (à restituer à PL06) + 200,00
- Libéralités perçues : + 1 050,00
- Intérêts des comptes rémunérés : + 31,54

Dépenses

DEPENSES : - **57 677,07**

- Rétrocessions à la région : - **18 386,14**
- Participation pour l'abonnement à l'orthophoniste (30% de 17,56 € par adhérent) : - **2 252,12**
- Indemnités perte d'exploitation départementales, ainsi que celles correspondant à la représentation syndicale à la manifestation du 15/03 : - **3 450,00**
- Subvention à PL06 : - **200,00**
- Honoraires ASARTIS (ex AGCO) : - **206,21**

- Frais de CA et AG départementaux : - **1 054,64**
- Frais de déplacements pour missions départementales : - **1 800,06**
- Locations de salles : - **740,00**
- Frais bancaires : - **36,00**
- Papeterie, petites fournitures: - **100,36**
- Téléphone, fax, portable syndical, affranchissements, envois : - **650,19**

- Colloque de Nice, formation supplémentaire sur les troubles de l'oralité avec Isabelle Barbier, formation avec Olivier Revol : - **22 174,37**
- Honoraires O. Revol et I. Barbier : - **3 700,00**
- Frais de déplacement pour les manifestations le 15/03 et pour la manifestation annulée du 17/11, après remboursement d'une partie des billets d'avion : - **2 926,98**

En fin d'exercice 2015

AU 31.12.2015:

- SOLDE BANQUE : + 3 855,30
- Chèques établis en 2015 débités en 2016 : - 210,00

- SOLDE COMPTABLE : + 3 645,30
- Ajouter à ceci le montant du livret bleu : + 3 531,54

- Total des avoirs(+ 1200 € / 2014) : + 7 176,84

Les comptes du colloque de Nice

Le colloque en 2015 a bénéficié des bonnes retombées du congrès de 2013, puisque nous sommes passés de 125 inscrits pour le congrès à 170 pour le colloque!

Donc, malgré le fait que nous n'avons pas augmenté les frais d'inscription, cela a permis de dégager un bénéfice substantiel, que nous avons immédiatement « réinvesti » en offrant deux formations à nos adhérents qui avaient assisté au colloque.

En effet, il est important pour l'équipe du Sdo06 de matérialiser, dans la mesure du possible et sans grever le budget du syndicat (qui doit servir à la défense de la profession) le fait que nous apprécions leur engagement !

Les comptes du colloque

<u>Les recettes :</u>	+ 26 600,00
• Inscriptions des congressistes:	+ 25 260,00
• Inscription des exposants:	+ 1 220,00
• Remboursement de repas:	+ 120,00

Les dépenses: - 22 861,97

- Frais hébergement du colloque (location du CUM, repas à l'Elysée Palace, traiteur pour les pauses, prise en charge hôtelière des intervenants) :
- 16 371,85
- Frais de déplacement des intervenants:
- 3 855,97
- Frais de fonctionnement divers (sacoques, flyers, papeterie...) : - 1 584,15
- Remboursement des annulations : - 1 050,00

Le solde s'est avéré largement positif : **+ 3 738,03**

Nous avons donc décidé d'offrir une formation aux adhérents ayant participé au colloque, et une autre aux adhérents :

- Formation sur les troubles de l'oralité avec Isabelle Barbier, une seule session était prévue mais ensuite une autre a été rajoutée, avec des participants payants, pour satisfaire toutes les demandes.
- Formation sur les enfants HP, TDA/H, par Olivier Revol, suivie le soir d'une conférence en partenariat avec l'AFEP.

Et surtout, n'oubliez pas:

N'hésitez pas à vous connecter sur <http://www.sdo06.fr> pour plus d'informations, et à y saisir vos messages, vos demandes et vos petites annonces !

Il doit devenir votre outil de référence, vous pouvez le faire vivre vous aussi!